

Introduction

Les exigences fondamentales de la dissertation

- Nécessité d'une rédaction personnelle : Ne pas réciter le cours !
- Nécessité d'avoir recours à des exemples.
- Nécessité d'être clair et cohérent. Éviter les termes difficiles, les phrases trop longues.
- Problématiser.

Le plan thèse-antithèse-synthèse ne convient pas toujours. Par contre, une dissertation est toujours organisée autour d'un problème. Si le problème n'est pas explicitement formulé dans le sujet, c'est au candidat de le dégager. Savoir cerner le sujet et dégager le problème qu'il contient est ce qu'il y a de plus difficile dans une dissertation.

La méthode de la dissertation comporte quatre étapes :

- Analyser le sujet ;
- Rechercher les idées et les exemples et formuler la problématique ;
- Établir le plan détaillé et préparer l'introduction et la conclusion ;
- Rédiger.

1°) L'analyse du sujet

a. Principes

Il s'agit d'éviter le hors-sujet, en respectant la règle suivante : « traiter le sujet, tout le sujet, rien que le sujet ».

Traiter tout le sujet, c'est éviter de se focaliser sur tel mot ou telle idée en oubliant une partie de l'énoncé.

Ne rien traiter d'autre que le sujet, c'est ne pas dévier vers un propos général, ne pas plaquer des développements tout faits empruntés au cours ou aux livres critiques, ne pas réciter ses connaissances sur l'œuvre.

b. Une grille pour bien analyser un sujet de dissertation : les 4 D

- Définir : expliciter les termes-clés
- Délimiter : cerner le sujet, relever les éléments du libellé qui limitent le champ d'exploration
- Déduire : exploiter au maximum les termes du sujet
- Détecter : quel est le problème qui se cache derrière la citation ? quel est l'enjeu ?

c. Comment procéder ?

Il faut d'abord réfléchir au sujet de manière abstraite, sans se demander : quelles œuvres, quels textes puis-je convoquer pour le traiter ?

L'analyse du sujet se fait en 4 temps :

1. Observer les références de la citation

Il faut d'abord interroger les références de la citation (son auteur, sa source, sa date) afin de la situer : qui est l'auteur de la citation ? est-ce un écrivain, un critique, un auteur qui fait de la critique ? de quelle époque date la citation ? à quel courant de pensée se rattache-t-elle ?

2. Analyser la forme de la citation

On procède à une véritable explication de texte portant sur la citation, en se concentrant sur deux aspects :

- Les indices d'énonciation et marques de jugement du locuteur (modalisateurs), qui permettent de repérer comment se situe l'auteur par rapport à la thèse qu'il avance : est-il prudent ou péremptoire ? Est-ce une simple hypothèse, une prise de position polémique ? Y a-t-il de l'ironie ?
- La tournure syntaxique de la phrase, les articulations logiques, les liens de subordination, les relations logiques d'opposition, de cause, de conséquence...

3. Définir les mots-clés

On souligne les mots-clés dans la citation, puis on les définit au brouillon. Même pour un travail à la maison, il n'est pas nécessaire de consulter dictionnaires et encyclopédies : les mots employés dans l'énoncé d'un sujet sont dans la plupart des cas immédiatement compréhensibles. L'important, à ce stade, est le travail de réflexion personnelle sur les termes fondamentaux du sujet. Il s'agit d'accumuler du matériel conceptuel et lexical qui sera ensuite réinvesti dans la rédaction du devoir.

On peut définir les mots-clés de plusieurs manières :

- par périphrase,
- par inclusion du terme dans une notion plus générale,
- par recherche des réalisations concrètes de la notion,
- par les synonymes et les antonymes,
- par l'étymologie.

Ensuite, lors de la rédaction du devoir, où devra-t-on définir les mots-clés du sujet ? S'il est possible de définir ce vocabulaire en quelques mots, on peut placer cette mise au point dans l'introduction. Si les définitions demandent un développement supérieur à quelques lignes, on les placera au début du développement, ou à l'endroit où le terme qui pose problème est employé. Dans certains cas, la définition d'un mot-clé peut constituer une partie du devoir.

4. Reformuler

Au terme de cette première étape d'analyse du sujet, il est bon de reformuler la citation afin de fixer l'effort de compréhension qu'on vient de produire. On peut soit le reformuler en une phrase, en utilisant des synonymes et de nouvelles tournures de phrase ; soit — pour une citation longue et complexe — mettre la citation sous forme d'un schéma qui en clarifie les relations logiques et les implications.

2°) La recherche des idées et des exemples. L'établissement de la problématique

a. La collecte des matériaux

C'est un travail de réflexion et de mémoire qui doit se faire vite, par associations d'idées : ne pas régiger, employer un style télégraphique.

On note au brouillon, en écrivant une idée par ligne et en n'utilisant que le verso des pages, les idées, exemples, citations qui viennent à l'esprit en réfléchissant au sujet.

Pour enrichir la réflexion, quand on pense à une idée ou à un exemple qui vont dans un sens argumentatif, on peut essayer d'imaginer un autre argument ou une autre référence qui tendraient à prouver le contraire.

On peut soit noter toutes ses idées dans le désordre, en les juxtaposant simplement à mesure qu'elles se présentent ; soit commencer dès cette collecte à suivre une démarche organisée (une esquisse de plan, dialectique ou thématique) en notant les idées à l'intérieur de quelques domaines prédéfinis (on emploie alors une page par domaine).

b. La problématique

Au fur et à mesure qu'on accumule des idées et des références sur le sujet et qu'on avance dans sa réflexion, on voit se dégager une problématique.

Qu'est-ce qu'une problématique ?

Sens 1 : au moment de la recherche des idées (*inventio*)

C'est la question centrale que le sujet amène à se poser. Le sujet équivaut toujours, explicitement ou implicitement, à une hypothèse. Or, une hypothèse est par définition conditionnelle. La question que l'on doit poser porte sur la validité de l'hypothèse contenue dans le sujet. Problématiser, c'est mettre en question l'hypothèse contenue dans le sujet.

Sens 2 : au moment de l'établissement du plan (*dispositio*) et de la rédaction (*elocutio*)

La problématique est la thèse que l'on défend dans l'ensemble de son devoir, c'est-à-dire la réponse que l'on apporte à la question posée par le sujet. Un devoir problématisé est une dissertation organisée selon une orientation argumentative claire et unique : tout le devoir doit contribuer à affirmer une thèse, formulée sous forme conditionnelle dans l'introduction, puis reformulée sous forme assertive dans la conclusion.

Donc, la problématique, telle qu'on la formule au brouillon au terme de la 2^e étape, se présente soit sous la forme d'une question (sens 1) soit sous la forme d'une affirmation énonçant la position que l'on va défendre, à propos du sujet, dans l'ensemble du devoir.

3°) L'établissement du plan détaillé

a. Principes à respecter

Il faut avoir une conception dynamique et non statique du plan : ce n'est pas une juxtaposition de paragraphes, mais un mouvement qui oriente l'ensemble de l'argumentation, de l'hypothèse initiale à la conclusion.

Le plan doit ménager une progression du raisonnement, qui part d'un point de départ (la problématique initiale) pour aller vers un point d'arrivée (le bilan final) en suivant une démarche logique et organisée.

Lorsqu'on classe les arguments à l'intérieur du plan, il faut suivre un principe d'approfondissement progressif de la réflexion : on place d'abord les arguments qui tombent sous le sens, qui se présentent tout de suite à l'esprit, et on garde ses arguments les plus forts, les plus convaincants ou originaux, pour la fin. On va de ce qui est évident vers ce qui est caché ; de ce qui est simple à ce qui est complexe.

Les parties du plan doivent être équilibrées et comporter un nombre à peu près égal de paragraphes. (La longueur d'un paragraphe est à peu près celle de l'introduction ou celle de la conclusion, soit une dizaine à une quinzaine de lignes.)

b. Démarche à suivre

Au terme de la deuxième étape, on a formulé une problématique qui constituera l'axe directeur du devoir, et l'on a rassemblé un stock d'idées et d'exemples (éventuellement déjà plus ou moins regroupés en domaines).

Il faut ensuite définir trois parties (ou deux parties et une conclusion développée). Chaque partie est centrée sur une idée principale, que l'on formule en une phrase.

On répartit l'ensemble des arguments et des exemples entre les deux ou trois parties ainsi délimitées. (On peut utiliser pour cela, au brouillon, un code de couleurs : par exemple, on souligne en vert tous les arguments et exemples qui iront dans la première partie ; en rouge ceux qui iront dans la deuxième partie, etc.)

Certains exemples ne trouveront peut-être pas de place au sein de ce plan : on les laisse alors de côté, car il faut préférer la netteté de la ligne argumentative au foisonnement des références.

Les idées principales devront être étayées chacune par deux ou trois idées secondaires. Et chacune de ces idées secondaires doit être illustrée et justifiée par au moins un exemple.

Dans le cas d'une dissertation littéraire, les exemples sont des références précises à des œuvres : un exemple peut être le résumé d'un épisode (mais il ne faut pas le raconter en détail), l'évocation d'un personnage ou encore l'analyse d'un procédé stylistique. Si on utilise des citations, on les choisit pas trop longues et très représentatives.

Établir le plan détaillé, c'est donc :

- définir une progression qui permette de répondre à la problématique ;
- formuler l'idée principale de chaque partie ;
- choisir et classer les idées secondaires et les exemples à l'intérieur de chaque partie.

On établit clairement le plan détaillé au brouillon en utilisant un code afin de hiérarchiser parties et sous parties : I. A. 1°) a]

c. Les plans-types

*** Principes**

Afin de trouver plus facilement comment organiser les idées au sein d'un plan, on peut s'aider de schémas argumentatifs prédéfinis qu'on appelle des plans-types.

Aucun plan type n'est pas applicable systématiquement : il doit être adapté au sujet posé. Certains types de sujet appellent tel ou tel type de plan.

Le plan-type n'est qu'un canevas sur lequel on brode et qui est destiné à disparaître sous la tapisserie : c'est-à-dire qu'un plan de dissertation ne s'affiche pas explicitement comme plan-type (On n'annonce pas : « je vais suivre un plan thématique ou un plan comparatif »). Les plans-types interviennent au moment de la *dispositio*, mais non à celui de l'*elocutio*.

* Les principaux plans-types

- Le plan dialectique

C'est sans doute le plan-type le plus couramment utilisé en dissertation. Ses trois parties sont la mise en scène d'un dialogue. Face à une opinion autorisée, même si on ne la partage pas, on doit envisager ce qui peut la justifier dans un certain contexte historique et littéraire. On doit ensuite en montrer les limites dans un autre contexte. On aboutit ainsi à une contradiction (thèse/antithèse). La synthèse n'est pas la recherche d'une vérité moyenne, mais la mise au jour d'un point de vue nouveau, qui permet de dépasser la contradiction (en apportant, par exemple, une explication de cette contradiction).

Les défauts à éviter pour le plan thèse-antithèse-synthèse sont de juxtaposer de manière simpliste deux thèses opposées, de terminer par une synthèse inconsistante ou par une troisième partie conciliatrice et plate.

Quelques autres plans sont souvent possibles :

- Le plan en éventail (ou plan thématique) consiste à appliquer une même idée à différents domaines de plus en plus larges.

- Le plan par approfondissement suit une direction argumentative unique, en présentant les arguments dans un ordre gradué, du plus anecdotique au plus convaincant, du plus simple au plus complexe.

- Le plan comparatif confronte deux notions sur différents points de rapprochement.

- Le plan explication / illustration / commentaire

À propos d'une citation longue et complexe, on peut suivre la démarche suivante : dans la première partie, on explique la formule ; dans la deuxième partie, on recherche les différents domaines d'application de cette formule ; dans la troisième partie, on propose une appréciation personnelle. Il faut veiller à bien répartir les exemples sur l'ensemble des trois parties, notamment dans la première, qui ne doit pas être une définition abstraite des termes du sujet.

4°) La rédaction

Une fois établi le plan détaillé, il faut rédiger directement au propre. Seules l'introduction et la conclusion doivent être préparées au brouillon.

a. L'introduction

En l'écrivant, on part du postulat que le correcteur ne connaît pas le sujet, et on procède en quatre temps :

- D'abord, amener le sujet, par une idée générale, dont le sujet représente un aspect

particulier. Cette idée ne doit pas être trop générale. Elle peut être liée à une perspective historique, ou bien évoquer une anecdote littéraire.

- Puis, poser le sujet. S'il s'agit d'une citation courte, on la recopie intégralement ; si la citation est longue, on en cite les passages essentiels.

- Ensuite, formuler la problématique, par une phrase claire et nette, affirmant une contradiction, ou posant une question.

- Enfin, annoncer le plan, sans lourdeur didactique excessive, mais tout de même de manière explicite et sans ambiguïté : le correcteur doit savoir à quoi s'attendre dans la suite de la copie.

Attention : en annonçant le plan, il ne faut pas avoir l'air de régler le problème d'emblée : quel serait alors l'intérêt d'en débattre sur huit ou dix pages ? Pour éviter ce défaut (expédier la solution en posant le problème), l'idée directrice de la dernière partie du plan doit être annoncée de manière ouverte (par exemple par une phrase interrogative), qui laisse en suspens la réponse au problème.

L'introduction se présente sous la forme d'un seul paragraphe : ne pas aller à la ligne !

b. La conclusion

Elle dresse un bilan du devoir. Il ne faut pas résumer tout le devoir, mais répondre au problème posé dans l'introduction. Il faut éviter les redites et pour cela, veiller à reformuler les conclusions partielles énoncées à la fin de chaque partie.

Éventuellement, la conclusion se termine en ménageant ce qu'on appelle une *ouverture*. Il s'agit d'un élargissement de la discussion, consistant à insérer le problème dans une perspective plus large. Mais en aucun cas, la conclusion ne doit contenir d'exemples ou d'idées nouvelles.

c. Le développement

* Les parties du développement

Chaque partie du développement commence par l'énoncé de l'idée directrice de la partie. Puis sont développés, à l'appui de cette sous-thèse, deux, trois ou quatre arguments, qui se présentent chacun sous la forme d'un paragraphe.

La structure du paragraphe de dissertation est constante : il commence par une phrase qui l'accroche au sujet traité de manière explicite (l'agrafe), puis formule une idée suivie d'un ou deux exemples analysés à la lumière de cette idée ; il se termine par une phrase conclusive.

* Les transitions

À la fin de chaque partie du développement (sauf la dernière), on fait une transition vers la partie suivante. Une transition est le rappel de l'idée directrice à propos d'une idée nouvelle qu'on introduit. Le but des transitions est d'éviter au correcteur de se demander : quel rapport cela a-t-il avec le sujet ?

* Les exemples

L'exemple doit toujours être au service d'une idée. Il ne suffit pas de mentionner une

référence à une œuvre, mais il faut aussi l'analyser — c'est-à-dire en dégager ce qui est utile à ce qu'on veut démontrer. Il est nécessaire de ne jamais perdre de vue une orientation générale unique : un exemple bien utilisé est un exemple orienté.

Les exemples doivent être de première main : il faut parler des œuvres qu'on a lues soi-même, et de préférence intégralement plutôt qu'en extraits. Les exemples empruntés à des anthologies ou des essais critiques sentent l'emprunt et sont souvent mal maîtrisés.

d. Présentation, rédaction

* Disposition du texte sur la page

Chaque paragraphe est signalé par un alinéa. Une partie comporte entre deux et quatre paragraphes. Les parties sont séparées par une ligne blanche. L'introduction et la conclusion sont séparées du développement par deux lignes blanches. Il n'y a pas lieu de détacher, au début d'une partie, l'énoncé de l'idée directrice, et à la fin, la transition : de trop petits paragraphes de deux ou trois lignes ont souvent pour effet de morceler inutilement l'aspect visuel du texte et d'en brouiller la clarté.

Soigner l'écriture et la présentation : majuscules, titres soulignés à la règle, etc.

* Style

Quant au style à employer, il ne convient pas de pratiquer une « prose artiste ». Le style d'une dissertation ne doit pas être familier, mais ne doit pas être non plus oratoire ou pathétique (éviter les phrases exclamatives). Il interdit la mise en scène du sujet écrivant (on évite de dire « je »). On évitera les phrases sans verbe, les répétitions de mots, ainsi que le jargon inutile.

Addendum

Les critères d'évaluation

- Pertinence de la compréhension et de l'analyse du sujet
- Qualité du plan
- Cohérence et clarté de l'argumentation
- Connaissances littéraires (variété des exemples, références précises)
- Correction et élégance de l'expression.